



PLAN D'ACTION 2022-2023

ADOPTÉ AU CONSEIL D'ADMINISTRATION LE 19 SEPTEMBRE 2022

ORIENTATION 1 : Conjuguer nos actions pour la réussite des étudiantes et des étudiants

1.1 Améliorer la cohérence des actions autour d'une vision commune de la réussite

OBJECTIF	ACTION	RESPONSABILITÉ
1.1.1. Brosser un portrait de la contribution des différents acteurs à la réussite des étudiantes et des étudiants	1.1.1.1. Analyser la réussite en 1 ^{re} session pour le programme d'histoire et civilisation.	DÉ
	1.1.1.2. Élaborer un plan d'action à la suite de l'analyse de la réussite dans le cheminement Tremplin.	DÉ
	1.1.1.3. Effectuer, en collaboration avec le BIE, les SA, le SAS et le Socio, une analyse de la réussite des clientèles ciblées (étudiantes et étudiants en mobilité et internationaux, en sports-études, parents aux études, étudiants allophones et autochtones).	DÉ (DAÉC)
	1.1.1.4. Souligner les 40 ans du CCSI et des services adaptés.	DAÉC (DG)
	1.1.1.5. Développer une vision commune du rôle de l'API auprès de l'étudiant à l'intérieur de l'équipe, mais aussi dans son rôle de collaboration avec les différents intervenants au collège (enseignants, coordonnateurs, intervenants, etc.).	DÉ (DAÉC)
1.1.2. Soutenir la collaboration et la complémentarité de tous les acteurs selon leur rôle	1.1.2.1. Mettre en place un comité de réussite et tenir des ateliers pédagogiques pour soutenir les enseignants dans le soutien à la réussite des étudiants.	DFCSAE (DÉ)
	1.1.2.2. Impliquer les spécialistes de contenu dans la mise en place de mesures pour améliorer la persévérance en RAC et en mesurer les impacts.	DFCSAE
	1.1.2.3. Mener les travaux sur la liberté académique en contexte d'enseignement : - Mener les consultations, rédiger l'énoncé de principe et le rapport de recommandation à l'automne; - Déterminer un plan d'action pour l'appropriation et la diffusion à l'hiver.	DÉ (DAÉC)
	1.1.2.4. Développer une nouvelle approche à la bibliothèque pour soutenir les programmes techniques en lien avec le développement des compétences informationnelles des professeurs et des étudiants.	DÉ
	1.1.2.5. Établir des mécanismes de concertation et de partage d'expertise entre la DSTI, la DÉ et la DFCSAE au sujet de la technopédagogie.	DSTI (DÉ-DFCSAE)
	1.1.2.6. Réviser le document de référence <i>Le comité de programme</i> .	DÉ (DFCSAE, DRH)

OBJECTIF	ACTION	RESPONSABILITÉ
1.1.3. Soutenir l'établissement de relations significantes entre les étudiants et le corps professoral de même qu'avec l'ensemble du personnel	1.1.3.1. Consolider les pratiques proactives de service à la clientèle à la Bibliothèque.	DÉ
1.1.4. Soutenir le développement d'une culture de formation en continu	1.1.4.1. Soutenir le développement des compétences requises dans le cadre du virage numérique.	DRH-DSTI

1.2 Multiplier les contextes soutenant la démarche de développement professionnel du personnel enseignant

OBJECTIF	ACTION	RESPONSABILITÉ
1.2.1. Mettre en place des conditions pour soutenir la pratique réflexive individuelle et collective dans une perspective d'exploitation des différentes dimensions d'un enseignement de qualité		
1.2.2. Offrir davantage d'occasions de partage d'expertise et d'accompagnement accessibles et variées	1.2.2.1. Développer le réseau Relais-inclusion pour élargir son impact auprès de la communauté enseignante.	DÉ
1.2.3. Encourager le développement de la recherche et le renforcement des liens avec le milieu du travail et universitaire	1.2.3.1. Consolider la collaboration et le partage d'expertise avec nos CCTT (ex.: projet de développement durable avec le CERFO).	DG (DÉ-DAÉC)
	1.2.3.2. Évaluer la participation, l'implication et les rôles attendus du collègue dans le projet d'Usine-École du Pôle de l'enseignement supérieur.	DG (DÉ)

1.3 Accentuer l'engagement et la responsabilisation des étudiantes et des étudiants dans la réalisation de leur projet de formation

OBJECTIF	ACTION	RESPONSABILITÉ
1.3.1. Mettre en place des stratégies tenant compte des différentes dimensions de la réussite pour favoriser la responsabilisation des étudiantes et des étudiants à l'égard de leur formation dès leur admission et tout au long de leur parcours au Cégep	1.3.1.1. Élaborer un plan de suivi à l'analyse de l'impact des grilles 5 sessions et 8 sessions.	DÉ
1.3.2. Soutenir les étudiantes et les étudiants dans leur capacité à recourir à leurs ressources personnelles et à celles offertes au Cégep le plus tôt possible dans leur formation	1.3.2.1. Poursuivre la mise en oeuvre du plan de santé mentale 2021-2026 (30 actions à déployer, + de 60 moyens).	DAÉC
	1.3.2.2. Consolider l'approche <i>travail de rue</i> .	DAÉC
	1.3.2.3. Poursuivre les travaux du comité interdirection sur la persévérance et la réussite des étudiants autochtones.	DAÉC
	1.3.2.4. Développer des initiatives pour favoriser l'accueil et l'intégration des étudiants autochtones.	DAÉC
	1.3.2.5. Favoriser la curiosité et l'intérêt envers les cultures des Premiers Peuples, notamment par la création d'une programmation multidisciplinaire, le développement d'une section permanente de littérature autochtone avec la Bibliothèque, le projet de vitrine pour exposer des oeuvres et de l'artisanat autochtone et l'établissement de partenariats avec le Musée Huron-Wendat et le Musée de la Civilisation.	DAÉC
	1.3.2.6. Représenter les cégeps de Québec sur le comité de déploiement d'un Milieu de vie pour les étudiants autochtones en enseignement supérieur. Implantation prévue en 2025 sur le campus de l'Université Laval.	DAÉC (DÉ-DFCSAE)

ORIENTATION 2 : Cultiver un milieu d'études et de travail de qualité et attrayant

2.1 Accroître le caractère inclusif, bienveillant et humain de notre milieu

OBJECTIF	ACTION	RESPONSABILITÉ
2.1.1. Déployer des pratiques porteuses pour le soutien des membres de la communauté collégiale ¹ en matière de travail à distance, de santé et de mieux-être	2.1.1.1. Diffuser les bonnes pratiques de sécurité à des fins de sensibilisation aux risques informatiques.	DSTI
	2.1.1.2. Prévoir et animer des activités de prévention et de sensibilisation au regard des violences à caractère sexuel en se basant sur la recherche PIECES.	DAÉC (DRH)
	2.1.1.3. Implantation de la clinique de physiothérapie.	DAÉC
	2.1.1.4. Faire vivre et consolider les bonnes pratiques et modalités de fonctionnement en matière de télétravail et outiller la communauté à cet égard.	DRH
	2.1.1.5. Revoir notre plan des mesures d'urgence et notre plan d'intervention "premier répondant" pour tenir compte du contexte du télétravail et des nouveaux aménagements.	DG (DRM-DRH-DAÉC)
2.1.2. Orienter nos pratiques dans une perspective inclusive	2.1.2.1. Accentuer les actions destinées à animer la communauté collégiale au sujet de l'inclusion.	DÉ (DAÉC-DFCSAE-DRH)
2.1.3. Établir une stratégie de recrutement et de fidélisation du personnel en considérant les réalités du marché de l'emploi	2.1.3.1. Rechercher et identifier de nouveaux moyens, de nouvelles conditions d'emploi qui favorisent l'attraction et la rétention dans le marché de l'emploi actuel. Identifier et mettre en valeur les éléments distinctifs du Cégep comme employeur de choix.	DRH (toutes les directions)
	2.1.3.2. Déployer notre marque employeur et une campagne de marketing RH.	DRH (DAÉC)

Note 1 : Dans ce document, l'expression « communauté collégiale » désigne la population étudiante et les membres du personnel.

2.2 Améliorer notre environnement en tenant compte des enjeux de santé et d'écologie

OBJECTIF	ACTION	RESPONSABILITÉ
2.2.1. Aménager des lieux inclusifs, fonctionnels, sécuritaires et confortables favorisant les apprentissages, la motivation et la collaboration	2.2.1.1. Terminer le remplacement des appareils d'éclairage intérieurs (phase 2.0) et remplacement de l'éclairage extérieur sur les bâtiments par un éclairage au DEL.	DRM (DG-DE-DSTI-DAÉC-DSF)
	2.2.1.2. Remplacer 4 équipements DR dans le département de radiodiagnostic.	DRM (DG-DE-DSTI-DAÉC-DSF)
	2.2.1.3. Réduire les GES en mettant en oeuvre de nouvelles séquences d'opération pour optimiser l'utilisation de la chaudière électrique.	DRM (DG-DE-DSTI-DAÉC-DSF)
	2.2.1.4. Remplacer des appareils sanitaires à haut débit afin d'économiser de l'eau potable.	DRM (DG-DE-DSTI-DAÉC-DSF)
	2.2.1.5. Élaborer un plan directeur immobilier intégrant l'élaboration d'un plan de mise en oeuvre d'électrification du Cégep.	DRM (DG-DE-DSTI-DAÉC-DSF)
	2.2.1.6. Planifier et terminer les travaux de réaménagement intérieur de l'aile P: réaménagement de l'entrée principale intérieure de l'aile P (entrée 60), de la cage d'escalier centrale et des salles de toilettes du niveau 200 (côté nord).	DRM (DG-DE-DSTI-DAÉC-DSF)
	2.2.1.7. Planifier et amorcer les travaux de rehaussement de l'aile B - Phases 3, 4 et 5 (installations sportives), ce qui complétera le projet.	DRM (DG-DE-DSTI-DAÉC-DSF)
	2.2.1.8. Compléter la réalisation du plan directeur d'aménagement de la bibliothèque.	DRM (DG-DE-DSTI-DAÉC-DSF)
	2.2.1.9. Réaliser la réfection complète de la toiture de l'aile J.	DRM (DG-DE-DSTI-DAÉC-DSF)
	2.2.1.10. Planifier et réaliser la réfection de la cafétéria (phase 1).	DRM (DG-DE-DSTI-DAÉC-DSF)
	2.2.1.11. Planifier et réaliser le remplacement de l'unité de ventilation / climatisation de l'animalerie (unité A5).	DRM (DG-DE-DSTI-DAÉC-DSF)
	2.2.1.12. Procéder au réaménagement du second local des employés (l'Expresso) (Note : En lien avec le plan d'action du CoSMET).	DRM (DG-DE-DSTI-DAÉC-DSF)
	2.2.1.13. Réaménager en mobilier certaines classes polyvalentes du G selon les orientations pédagogiques et la priorisation de la DÉ.	DRM (DÉ)
2.2.2. Réaliser les premières phases du plan directeur d'aménagement du campus	2.2.2.1. Planification pour la réalisation de la phase 2 - Voie principale entre le débarcadère de la Salle Albert-Rousseau et de la rue Jean-Durand.	DRM (DG-DAÉC-DSF)
	2.2.2.2. Élaborer un plan de déploiement pour l'installation de bornes de recharge pour les voitures électriques.	DRM (DG-DAÉC-DSF)

ORIENTATION 3 : Œuvrer à la formation globale de la personne et au développement de la collectivité

3.1 Accentuer le développement d'habiletés essentielles chez les étudiantes et les étudiants

OBJECTIF	ACTION	RESPONSABILITÉ
3.1.1. Soutenir le renforcement de la valorisation du français et des compétences langagières chez les étudiantes et les étudiants comme piliers de l'apprentissage	3.1.1.1. Poursuivre l'examen des moyens pour rendre pérenne le projet Mon français, ma carrière et en augmenter la portée.	DÉ
3.1.2. Encourager l'exercice d'une responsabilité sociale chez les étudiantes et les étudiants	3.1.2.1. Développer les outils pour soutenir l'intégration des habiletés essentielles dans les programmes et la vie collégiale.	DÉ
	3.1.2.2. Planifier la formation de tous les étudiants et étudiantes sur les bons comportements à adopter sur les médias sociaux.	DAÉC
3.1.3. Miser sur l'esprit d'entreprendre comme moteur de développement de la créativité et des habiletés relationnelles	3.1.3.1. Consolider et ajuster le Parcours entrepreneurial en accompagnant une seconde cohorte de participants.	DÉ (DAÉC)
	3.1.3.2. Réaliser une programmation d'activités de sensibilisation à l'entrepreneuriat responsable.	DÉ
	3.1.3.3. Présenter la vision entrepreneuriale du Cégep aux instances pertinentes du Cégep.	DÉ
	3.1.3.4. Développer et offrir un atelier sur la pédagogie entrepreneuriale à des groupes ciblés.	DÉ
	3.1.3.5. Identifier le modèle d'affaires pour assurer la pérennité du "petit campus cultivé" et voir à sa mise en œuvre.	DAÉC (DÉ)
3.1.4. Intégrer une dimension internationale et interculturelle aux programmes d'études dans une perspective d'ouverture sur le monde	3.1.4.1. Consolider l'expertise en sécurité en réalisant 12 projets de mobilité de groupes.	DÉ
	3.1.4.2. Consolider l'expertise en sécurité et la structure d'accueil en réalisant une quarantaine de projets de mobilité individuelle (étudiants entrants et sortants).	DÉ (DAÉC)

3.2 Accroître la responsabilisation de tous les membres de la communauté collégiale à l'égard des enjeux écologiques

OBJECTIF	ACTION	RESPONSABILITÉ
3.2.1. Élaborer et mettre en œuvre une stratégie relative aux enjeux écologiques	3.2.1.1. Faire connaître les ODD à la communauté; mise en valeur des actions phares réalisées en les associant aux ODD concernés.	DG -DAÉC-DRM
	3.2.1.2. S'appropriier les résultats de l'enquête sur la mobilité, analyser les recommandations qui en découlent afin d'arrimer celles-ci à la stratégie collège.	DG- DAÉC- DRM
	3.2.1.3. Documenter nos émissions de GES afin de recommander des mesures permettant de les diminuer dans un avenir rapproché.	DG- DAÉC- DRM
	3.2.1.4. Réviser la politique relative à la protection de l'environnement et au développement durable.	DG-DAÉC-DRM
	3.2.1.5. Identifier et établir avec les partenaires du milieu des pistes de solutions pour favoriser et encourager l'utilisation du transport actif et collectif par la communauté collégiale.	DG -DAÉC- DRM
3.2.2. Amorcer un virage d'écologisation des programmes d'études ²	3.2.2.1 S'appropriier les principes de l'écologisation de programmes du réseau collégial et en mesurer l'impact.	DÉ

Note 2 : L'UNESCO définit l'écologisation ainsi : « Le processus de quête de connaissances et de pratiques dans l'intention de mieux respecter l'environnement et d'inspirer les décisions dans le sens d'une plus grande responsabilité économique, pouvant favoriser la protection de l'environnement et la durabilité des ressources naturelles pour les générations actuelles et futures ». L'écologisation de l'enseignement et de la formation techniques et professionnels, UNESCO, Paris, 2017. À cet égard, nous aurons à définir des orientations localement.

3.3 Accentuer notre leadership en tant que vecteur de développement de la collectivité

OBJECTIF	ACTION	RESPONSABILITÉ
3.3.1. Soutenir le développement et la reconnaissance des compétences des individus dans une perspective de formation tout au long de la vie	3.3.1.1. Élaborer des certifications collégiales, les faire connaître et évaluer les possibilités de financement.	DFCSAE
	3.3.1.2. Développer de nouveaux produits de formation dans des formats divers afin de mieux répondre aux nouveaux enjeux et à la réalité des travailleurs et des individus.	DFCSAE
3.3.2. Assurer la qualité et l'évolution des programmes d'études en tenant compte des enjeux sociétaux et du marché du travail (Ajout adopté au CA de juin 2021)	3.3.2.1. Élaborer le nouveau programme ministériel de Sciences de la nature (implantation A24).	DÉ
	3.3.2.2. Ajuster les grilles de cours des doubles DEC Musique, Sciences de la nature et Sciences de la nature et langues, culture et monde et grilles 5 sessions en lien avec l'élaboration du programme de Sciences de la nature.	DÉ
	3.3.2.3. Élaborer le nouveau programme ministériel de Sciences humaines (implantation A23).	DÉ
	3.3.2.4. Ajuster les grilles de cours des doubles DEC Musique et Sciences humaines, Sciences humaines et langues, culture et monde et grilles 5 sessions en lien avec l'élaboration du programme de Sciences humaines.	DÉ
	3.3.2.5. Ajuster les grilles de cours du programme histoire et civilisation en lien avec l'élaboration du programme de Sciences humaines.	DÉ
	3.3.2.6. Élaborer le nouveau programme ministériel de Techniques d'éducation spécialisée (implantation A23).	DÉ (DFCSAE)
	3.3.2.7. Élaborer le nouveau programme ministériel de Soins préhospitaliers d'urgences (implantation A23).	DÉ (DFCSAE)
	3.3.2.8. Élaborer le nouveau programme ministériel de Techniques d'éducation à l'enfance (implantation A24).	DÉ (DFCSAE?)
	3.3.2.9. Élaborer le nouveau programme ministériel de Techniques de travail social (implantation A24).	DÉ (DFCSAE)
	3.3.2.10. Évaluer le programme de Technologie forestière.	DÉ
	3.3.2.11. Mettre en œuvre le plan de suivi de l'évaluation de la formation générale.	DÉ

OBJECTIF	ACTION	RESPONSABILITÉ
3.3.2. Assurer la qualité et l'évolution des programmes d'études en tenant compte des enjeux sociétaux et du marché du travail (Ajout adopté au CA de juin 2021) (suite)	3.3.2.12. Implanter l'AMT (apprentissage en milieu de travail) pratique professionnelle en Techniques d'éducation à l'enfance.	DÉ
	3.3.2.13. Développer l'AMT dans le programme de Techniques de comptabilité et gestion.	DÉ
	3.3.2.14. Rédiger l'appel de projets d'AMT pour le programme de Techniques d'intégration multimédia.	DÉ
	3.3.2.15. Développer un projet pilote d'AMT dans un programme de la santé en partenariat avec le CHU de Québec-Université Laval et un autre collègue.	DÉ
3.3.3. Offrir aux entreprises et aux organisations des services de formation et d'accompagnement adaptés ³ à leurs enjeux	3.3.3.1. Évaluer la mise en place d'un Centre d'expertise en SPU selon un projet de collaboration avec le ministère de la Santé et des Services sociaux.	DG- DÉ-DFCSAE
	3.3.3.2. Collaborer avec d'autres cégeps afin d'établir des partenariats permettant une plus grande complémentarité des expertises et ainsi mieux répondre aux besoins du milieu.	DFCSAE
3.3.4. Saisir les occasions de mutualisation avec différents partenaires	3.3.4.1. Participer aux travaux reliés à l'Alliance continuum numérique, notamment concernant le développement de l'Environnement Numérique d'Apprentissage Brio et des passerelles avec nos Progiciels de gestion intégrée.	DSTI (DÉ-DFCSAE)
	3.3.4.2. Développer un projet pour accroître la proportion d'hommes dans les programmes d'études de Techniques d'éducation à l'enfance.	DAÉC (DÉ-DFCSAE)
	3.3.4.3. Collaborer avec le consortium dirigé par l'Université Laval pour l'élaboration du Registre pour les déplacements à l'international et au Canada.	DÉ (DSTI)
	3.3.4.4. Poursuivre les travaux pour le rehaussement du devis scolaire.	DG (DÉ-DRM-DSF)
3.3.5. Encourager et reconnaître l'engagement des membres de la communauté collégiale dans la collectivité	3.3.5.1 Assurer une vigie et saisir les occasions pour valoriser et faire rayonner l'engagement des membres de la communauté (ex. : concours, activité reconnaissance, mise en valeur, etc.).	Régie Collège
3.3.6. Soutenir le développement de la recherche, notamment celle effectuée dans les deux centres de transfert technologique	3.3.6.1. Analyser et mettre en place les recommandations suite à la visite d'évaluation du Conseil canadien de protection des animaux (CCPA).	DÉ
	3.3.6.2. Évaluer les aménagements ou agrandissements possibles pour répondre au besoin de développement de nos deux CCTT.	DG-DRM-DSF
	3.3.6.3. Élaborer une politique de gestion des données de recherche.	DÉ

Note 3 : Adaptés en termes de contenus et de forme (par exemple la formation en ligne).

ORIENTATION 4 : Exercer notre capacité d'adaptation collective

4.1 Développer de l'agilité⁴ dans nos pratiques

OBJECTIF	ACTION	RESPONSABILITÉ
4.1.1. Analyser notre environnement à l'aide des ressources et des données disponibles dans une perspective d'action efficiente notamment en réponse aux réalités de la population étudiante et de notre contexte éducatif et social	4.1.1.1. Suivi du plan de perfectionnement pour le personnel de la DSTI pour les nouveaux rôles d'une culture numérique.	DSTI (DRH)
	4.1.1.2. Poursuivre et finaliser la réflexion sur les services offerts au tandem et sur le tutorat par les pairs dans une perspective de mise en place d'un nouveau centre d'aide à l'apprentissage.	DÉ
	4.1.1.3. Élaborer un plan de suivi à l'analyse de l'impact de la mesure de suivi et d'encadrement première session.	DÉ
	4.1.1.4. Développer les connaissances en entrepôt de données, en intelligence d'affaires et en intelligence artificielle.	DSTI
	4.1.1.5. Consolider le processus de recrutement actuel dans une perspective de gagner en agilité et apporter les mesures correctives selon l'analyse et le vécu à la suite de la mise en œuvre.	DRH
	4.1.1.6. Analyser les impacts et adapter nos pratiques et nos opérations aux nombreux changements législatifs récents particulièrement ceux liés aux stages.	DG-DÉ-DRH
	4.1.1.7. Consolider les outils générant les indicateurs de résultats du suivi du plan stratégique.	DG-DÉ-DAÉC-DRH-DSTI

Note 4 : L'agilité renvoie notamment à la capacité d'adaptation face à la complexité, à une souplesse dans la prise de décision et l'action de même qu'à l'innovation.

OBJECTIF	ACTION	RESPONSABILITÉ
4.1.2. Déployer une souplesse dans nos pratiques	4.1.2.1. Finaliser l'autoévaluation de notre système d'assurance qualité (AQC2).	DG (DÉ)
	4.1.2.2. Réviser le processus de fabrication des horaires en collaboration avec les départements et programmes dans une perspective d'efficacité et d'intégration de la formation à distance, hybride ou comodale, et AMT Les indicateurs sont : - Nombre de collèges consultés - Nombre de programmes et départements (FG) consultés - Nombre de plages communes libres pour les professeurs - Schématisation du processus - Perception d'efficacité et de fluidité chez les techniciens aux horaires et les coordonnateurs de programmes et départements	DÉ
	4.1.2.3. Revoir la stratégie de promotion des ressources, activités et services de la Bibliothèque.	DÉ
	4.1.2.4. Réviser le processus de révision de notes.	DÉ (DFCSAE, DRH)
	4.1.2.5. Réviser le mode de répartition budgétaire.	DG-DSF (Régie collège)
	4.1.2.6. Réviser les principaux processus RH dans une perspective d'allègement.	DRH
	4.1.2.7. Élaborer un programme d'accueil numérique des nouveaux employés.	DSTI (DRH-DÉ-DAÉC-DFCSAE)
	4.1.2.8. Consolider le processus d'élaboration du plan d'action annuel et des bilans mi-année et annuel du Collège à la suite des changements mis en œuvre et au déploiement de nouveaux outils.	DG (Régie Collège)
4.1.3. Accompagner le renforcement de la collaboration	4.1.3.1. Diffuser et mettre à jour en continu l'offre de services DSTI.	DSTI
	4.1.3.2. Mise sur pied d'une équipe rémunération au sein de la DRH pour permettre le partage d'expertise et la collaboration.	DRH
	4.1.3.3. Élaborer un processus de planification triennale des investissements (aménagement et transformations).	DRM (Régie collège)
	4.1.3.4. Mettre en place une stratégie de positionnement de la DFCSAE auprès des différentes directions, services et départements, afin d'avoir une meilleure compréhension de sa mission, son rôle et sa contribution.	DFCSAE
	4.1.3.5. Élaborer des guides de ressources disciplinaires en ligne par la bibliothèque en collaboration avec les départements et programmes.	DÉ
4.1.4. Mettre en valeur et soutenir l'initiative et l'innovation	4.1.4.1. Initier la formation et l'accompagnement des équipes administratives en révision de processus et gestion du changement afin de soutenir l'initiative, l'innovation et l'amélioration continue.	DG-DRH-DSTI-DSF

4.2 Améliorer l'intégration des technologies et du numérique

OBJECTIF	ACTION	RESPONSABILITÉ
4.2.1. Élaborer et mettre en œuvre un plan d'action numérique	4.2.1.1. Mettre en place les principes d'architecture d'entreprise pour l'amélioration continue des processus.	DSTI
	4.2.1.2. Participer à la consolidation des centres de traitement des actifs informationnels dans une perspective de virage numérique.	DSTI
	4.2.1.3. Mettre en place et diffuser le cadre de gouvernance et les bonnes pratiques en infonuagique.	DSTI (DAÉC)
	4.2.1.4. Analyser et développer un plan de transformation numérique selon les exigences gouvernementales.	DSTI (DFCSAE-DÉ)
	4.2.1.5. Mettre en œuvre le plan d'action en sécurité des ressources informationnelles en lien avec la stratégie numérique gouvernementale et les 15 mesures de sécurité du MCN.	DSTI (DRH)
4.2.2. Soutenir le choix et l'usage des outils technologiques	4.2.2.1. Mener une réflexion afin de déterminer les balises permettant d'intégrer les pratiques de formation à distance, hybride ou comodale dans l'organisation de la formation.	DÉ (DFCSAE-DRH-DSTI)
	4.2.2.2. Implanter le module demande de personnel.	DRH (DSF-DSTI)
	4.2.2.3. Migration vers un dossier numérique de l'employé.	DRH (DSTI-DAÉC-DSF)
	4.2.2.4. Implanter et soutenir la mise en place d'un CRM à la DFCSAE afin de mieux suivre la gestion de la relation client.	DFCSAE- DSTI
	4.2.2.5. Implanter le module tutorat dans Omnivox pour la gestion du tutorat au Tandem.	DÉ (DSTI)
	4.2.2.6. Remplacer le système de communication en lien avec le plan des mesures d'urgence pour les employés de la direction des ressources matérielles.	DSTI (DRM)
4.2.3. Encourager une utilisation davantage responsable et davantage écologique des technologies dans un environnement numérique sécuritaire	4.2.3.1. Identifier des pratiques porteuses à intégrer à la stratégie collège de développement durable, favorisant une utilisation écologique et responsable des technologies.	DSTI
4.2.4. Soutenir le développement des compétences numériques	4.2.4.1. Poursuivre des développements de la bibliothèque de l'avenir (réalité virtuelle, impression 3D, robotique, local balado, espace créatif, espace de vie culturelle).	DÉ (DSTI)

Acronymes du plan d'action

A23	Automne 2023
A24	Automne 2024
AMT	Apprentissage en milieu de travail
API	Aides pédagogiques individuelles
AQC2	Assurance qualité des collèges - 2e cycle
BIE	Bureau de l'international et de l'entrepreneuriat
BRIO	Regroupement d'établissements d'enseignement offrant de la formation continue
CA	Conseil d'administration
CCPA	Conseil canadien de protection des animaux
CCSI	Centres collégiaux de soutien à l'intégration
CCTT	Centre collégial de transfert technologique
CERFO	Centre d'enseignement et de recherche en foresterie
CRM	Technologies de gestion de la relation client
DAÉC	Direction des affaires étudiantes et des communications
DÉ	Direction des études
DEC	Diplôme d'études collégiales
DFCSAE	Direction de la formation continue et des services aux entreprises
DG	Direction générale
DRH	Direction des ressources humaines
DRM	Direction des ressources matérielles
DSF	Direction des services financiers
DSTI	Direction des systèmes et des technologies de l'information
Équipements DR	Équipement de radiodiagnostic
GES	Gaz à effet de serre
MCN	Ministère de la Cybersécurité et du Numérique
ODD	Objectifs développement durable
RAC	Reconnaissance des acquis et des compétences
Recherche PIECES	Programme intercollégial d'étude sur le consentement, l'égalité et la sexualité
RH	Ressources humaines
SA	Services adaptés
SAS	Service des activités sportives
Socio	Service à la vie étudiante
SPU	Soins préhospitaliers d'urgence

